

Lille, le 26 FEV. 2016



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

le Recteur de l'académie de Lille

à

Madame Karine BOULONNE
secrétaire académique SNES-FSU

objet : service des professeurs d'allemand rentrée 2016

secrétariat général
bureau du dialogue social
et des instances (BDSI)

affaire suivie par :

Stéphanie Genève
03 20 15 63 08
dialoguesocial@ac-lille.fr
stephanie.geneve@ac-lille.fr

Dans votre lettre ouverte en date du 8 février, vous souhaitez me faire part de votre inquiétude quant aux modalités de service des professeurs d'allemand de l'académie de Lille à la rentrée 2016 dans le cadre de la réforme du collège, réforme à laquelle votre organisation syndicale rappelle son opposition. Vous affirmez que l'information à destination des personnels est insuffisante et que des pressions sont exercées par mes services et en EPLE.

En réponse, je souhaite porter les éléments suivants à votre connaissance.

cit  acad mique
Guy Debeyre
20 rue Saint Jacques
BP 709
59 033 LILLE Cedex

L'intervention des professeurs d'allemand dans le 1^{er} degr  ne reposera que sur le volontariat. N anmoins, les volontaires ne pourront intervenir que dans les  coles rep r es par les inspecteurs d'acad mie directeurs acad miques des services d partementaux de l' ducation nationale (IA-DASEN), en raison de la faiblesse des ressources en professeurs des  coles (PE) habilit s. Les enseignants du 2nd degr  seront prioritairement mobilis s au cycle 3, mais ils pourront  galement, en l'absence de PE habilit , intervenir en cours pr paratoire (CP). L'engagement des professeurs volontaires devra donc s'inscrire dans la dur e. De plus, certains volontaires pourront participer   l'encadrement de stages pour former les professeurs du 1^{er} degr  int ress s par l'enseignement de l'allemand.

Une enqu te est men e actuellement, aupr s des principaux de coll ge uniquement. Elle porte sur le service de leur(s) enseignant(s) d'allemand et a pour objectif de recenser et d'anticiper les  ventuelles difficult s (compl ment de service   donner, ...). A cette enqu te est jointe la liste des  coles concern es par la diversification en CP et CM2, afin d'assurer les bi-langues de continuit  dans les coll ges aff rents. L'enqu te fait explicitement r f rence au volontariat pour un tel service. Ainsi, aucune pression n'est exerc e et ne sera exerc e sur les professeurs d'allemand.



Par ailleurs, je rappelle que l'évolution de la carte des langues a fait l'objet de nombreux et riches débats : la commission académique sur l'enseignement des langues vivantes étrangères (CAELVE), qui n'avait pas été réunie depuis 2011, a été réactivée et s'est tenue le 4 novembre 2015. A ma demande, les deux départements du Nord et du Pas-de-Calais ont également organisé un groupe de travail les 7 et 8 janvier. Le CTA du 19 janvier, tout comme les CDEN et les CTSD, avaient également ce point à leur ordre du jour.

Enfin, l'académie va engager, avec l'appui des professeurs d'allemand, une campagne de communication pour promouvoir cet enseignement, tant au niveau des élèves que des familles. L'objectif est bien de relancer l'allemand, en recréant un parcours complet dans le 1^{er} degré et en s'appuyant sur la solidarité entre germanistes du 1^{er} et du 2nd degré. Ainsi, dans le département du Nord, une douzaine d'écoles s'est engagée dès cette année à proposer l'allemand en CM2 et à assurer l'anglais dans le cadre d'une discipline non linguistique (DNL).

Luc JOHANN

copie : Messieurs les directeurs académiques des services départementaux de l'éducation nationale du Nord et du Pas-de-Calais.